Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Taxes foncières

Par turjo

BONJOUR MARQUE DE POLITESSE
si je loue en meublé et en habitation principale une partie de la maison dans laquelle j'habite: cela change-t-il le montant de ma taxe foncière?
MERCI MARQUE DE POLITESSE

Par john12

Bonsoir,

Cela ne doit pas changer le montant de la taxe foncière qui dépend de la consistance (surface notamment), de la qualité architecturale et du confort des locaux et non de la situation des occupants.

Cordialement

Par turjo

Bonjour John
Merci pour cette réponse. il se trouve que j'ai reçu 2 courriers précisant que après l'été j'aurai 2 taxes foncières différentes .Bien sûr avec une nette augmentation(1000?)par rapport à avant.
Mes courriers mails restent sans réponse

Cordialement
JT

Par john12

Bonjour,
Peut-être avez-vous, dans l'optique de la location, effectué une division foncière de votre maison, avec souscription de nouvelles déclarations servant à calculer la valeur locative foncière. Cela pourrait expliquer une variation de valeur locative et donc de la taxe foncière, surtout si la déclaration initiale était sous-estimée.
Est-ce cela ?
Sinon, qui vous a informé d'une augmentation de la TF ?
Pour pouvoir vous répondre justement, il faudrait préciser la situation.
Cordialement